

PÔLE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Direction générale Service Valorisation de la recherche

Suivi : Isabelle PENOT 28 02 28 08 14 30 isabelle.penot@lunam.fr

17 septembre 2010

Note

A l'attention du Bureau

OBJET: Montage du dossier SATT Ouest Valorisation

Calendrier et modalités de travail

En réponse à la demande formulée par les dirigeants des PRES UEB et L'UNAM à leurs équipes de valorisation, cette note présente un calendrier et des modalités de travail pour le montage du dossier de candidature conjointe à l'appel à projets du Fonds National de Valorisation.

1/ Organisation

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 29 novembre. En partant sur l'objectif de l'échéance du 19 novembre pour aboutir à un dossier finalisé, il reste seulement 9 semaines pour bâtir le projet. Ces délais sont d'autant plus courts qu'à ce jour les annexes financières ainsi que le guide méthodologique du porteur de projets sont toujours manquants.

Groupes de travail

Les groupes de travail sont en charge de la rédaction du dossier, de la mise en œuvre des actions de coordination avec les partenaires extérieurs (incubateurs, organismes nationaux, pôles de compétitivité), et de tous les aspects financiers et techniques du dossier.

Le groupe de travail côté Bretagne est composé du directoire de Bretagne Valorisation :

- Elisabeth LAGENTE, directrice,
- Cyrille CHAPON, Vincent LAMANDE, Béatrice VIALLE : sous directeurs.

Pour les Pays de La Loire, il est proposé de mettre en place le groupe suivant :

- Jean Yves BUZARE, VPCS de l'université du Maine
- Isabelle PENOT, Responsable du service valorisation L'UNAM
- François DALIGAULT, chargé de valorisation des universités d'Angers et du Maine

Planning de réunions

Le groupe de travail se réunit au minimum une fois par semaine par télé ou visio conférence, sur le créneau fixe du vendredi, à 11 h.

La première réunion s'est tenue le 17/09/2010.



Comité de pilotage opérationnel

La fonction de ce comité est de valider techniquement et politiquement le projet. Il est composé de représentants des universités et des grandes écoles, qui ont délégation pour les prises de décisions.

Pour la Bretagne, il est composé de :

Guy CATHELINEAU : Président de l'UEB

Pascal OLIVARD : Président de l'université de Bretagne Occidentale Patrice QUINTON : Directeur de l'ENS Cachan - antenne de Bretagne

Bretagne Valorisation : Elisabeth LAGENTE, Cyrille CHAPON, Vincent LAMANDE,

Béatrice VIALLE

Pour les Pays de la Loire, il est proposé de mettre en place le comité suivant (à confirmer) :

Yves GUILLOTTIN : VP L'UNAM, Président de l'université du Maine Stéphane CASSEREAU : Directeur de l'Ecole des Mines de Nantes

Stéphane CASSEREAU : Directeur de l'Ecole des Mines de l'Auditer : VPCS de l'université de Nantes : Directeur général L'UNAM

Isabelle PENOT : Responsable du service valorisation L'UNAM

Planning de réunions

Le comité se réunit tous les 15 jours, le vendredi, et à compter du 6 octobre, en s'appuyant sur les technologies de réunion à distance.

Calendrier:

Vendredi 8 octobre Vendredi 22 octobre Vendredi 5 novembre Vendredi 19 novembre.

N.B Ces dates ont été calées pour coïncider au mieux avec le calendrier des instances de L'UNAM.

2/ Appui au montage

Les services souhaitent utiliser le solde du contrat en cours entre L'UNAM et Baptiste Guivarch, qui était intervenu entre janvier et mai 2010 pour produire un premier plan d'affaires prévisionnel. Sa mission avait été mise en attente dans l'attente de la publication du texte de l'appel à projets.

Il reste 21 jours de consultance sur son contrat, qui seraient utilisés pour le travail sur la partie financière du projet : réalisation des tableaux financiers, collecte et mise en forme des différents éléments chiffrés nécessaires au montage du dossier.

Il est également prévu l'appui d'un second prestataire pour la rédaction et la mise en forme du dossier. Le contrat serait pris en charge par l'UEB, avec l'appui financier de la région Bretagne.

3/ Actionnariat de la SATT pour les Pays de La Loire

Au démarrage du projet Ouest valorisation en début d'année 2010, les 3 universités ligériennes s'étaient positionnées pour entrer dans la SATT, les autres établissements du PRES concernés par la valorisation s'étant montrés soit intéressés pour une implication restreinte, soit pas du tout intéressés.

Maintenant que les missions et périmètres ont été précisés dans l'appel à projets ainsi que dans le projet Ouest Valorisation, il conviendrait de revenir vers ces établissements pour les informer des évolutions du projet et savoir si leur position a changé.

